

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES DLP 28-2-85487293

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean ● BP 19 ● 31131 BALMA Cedex
Tél. (61) 24.06.51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : *100 F*
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : *8612-11 R Toulouse*

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 1 DU 6 FEVRIER 1985

F.2.

LES CONSEQUENCES DU FROID

Les conséquences des très fortes gelées de janvier sont, d'une manière générale, moins importantes que ce que l'on avait craint.

★ *Situation*

Nos observations sur les cultures actuellement en place nous conduisent à dresser la situation suivante :

CEREALES

● BLE TENDRE

Pratiquement pas de destruction de pieds.

Quelques dégâts sur le feuillage de variétés de type alternatif (CASTAN, FRANDOC).

● BLE DUR

Destruction de 20 % de pieds environ sur quelques variétés (CLAIRDOC et surtout CRESO).

● ORGE

Certaines variétés paraissent présenter quelques dégâts (JAIDOR notamment).

C O L Z A

Pas de mortalité de pieds constatée.

L'aspect du feuillage en partie grillée ne doit pas inquiéter les producteurs. De nouvelles sorties de feuilles se produisent actuellement.

FEVEROLES

Très gros dégâts dans toutes les parcelles visitées. Le retournement de la quasi-totalité de la culture est prévisible.

★ *Conduite à suivre*

SUR CEREALES

L'apport de 30 à 40 unités d'azote est le seul conseil agronomique actuellement indiqué.

Eviter tout traitement phytosanitaire.

Le désherbage ne devra être envisagé que lors de la bonne reprise de végétation.

P./.1

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU CPPAP N° 532 AD

SUR FEVEROLES

Prendre toute précaution nécessaire pour l'installation d'une nouvelle culture, après retournement.

Les applications herbicides effectuées lors de l'installation des féveroles interdisent d'envisager la mise en place d'un certain nombre de cultures.

Nous consulter à ce sujet.

ALTISE DU COLZA

Le seuil d'intervention contre les larves d'Altise est atteint lorsque 70 % des pieds sont attaqués (dénombrer les larves de 50 pieds en fendant les pétioles des feuilles les plus âgées avec un couteau).

★ Situation

Seuil atteint dans quelques parcelles des Hautes-Pyrénées.

Presence de larves (20 % de pieds atteints) dans des parcelles du Gers.

Faibles attaques ailleurs.

★ Préconisation

Surveillez vos parcelles. En cas de traitement, utiliser par une température d'au moins 8°C, une spécialité à base d'oléoparathion méthyl à 350 g de m.a./ha.

ANTENNES DEPARTEMENTALES

* ALBI

MM. **GRENIER**
AMIEL

D.D.A. - Cité Administrative - 81013 ALBI CEDEX
Tél. : (63) 54.09.33

* AUCH

MM. **JACQUES**
VERGES

7 rue d'Arago - 32000 AUCH
Tél. : (62) 05.24.89

* MONTAUBAN

M. **TENEGAL**

Cité de l'Agriculture - 460 Av. de Monclar de Quercy - 82017 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : (63) 03.33.32

* TARBES

M. **ROUSSE**

Maison de l'Agriculture - 22 place du Foirail - 65000 TARBES
Tél. : (62) 93.23.44

*

* *

*